



Assainissement et accès d'eau potable au profit de la population d'Ingall 3ème phase

Rapport d'activités 2^{ème} programmation

A- Introduction

La 2^{ème} programmation de notre projet coïncide avec une situation politique sans précédent au sein du conseil municipal d'Ingall. Un problème né lors du dépôt de motion de défiance contre le maire de la commune Mr Gabdouane Mohamed.

Toutefois, cette situation n'a pas affecté les activités programmées pour le projet. Indépendamment de ces remous, quelques activités programmées n'ont pas été réalisées. C'est le cas de la formation, des latrines et de la pépinière pour des raisons que j'évoquerai au cours d'explications des réalisations.

B- Activités

1- Fosses septiques

Les fosses ont été réalisées comme d'habitude, bien que je dois apporter des éclaircissements par rapport à deux points.

- Un réaménagement a été porté lors de l'achat des matériels sans aucune modification du budget.

En effet au cours de cette phase, le prix du fer pour la construction des dalles est en hausse. Le compromis trouvé avec le fournisseur pour ne pas bloquer les réalisations est d'allouer le prix du tuyau d'aération au fer. La simple raison que même les tuyaux placés dans les fosses se trouvant à l'intérieur des maisons sont soit cassés par les enfants ou enlevés par les propriétaires des fosses.

Donc ces tuyaux n'ont plus leur valeur d'être.

- Nous avons eu un dépassement par rapport à ceux que nous avons prévu pour cette programmation. Ce dépassement s'explique par le fait que 4 fosses ont été construites au niveau des douches publiques situées près du château d'eau et le CSI (centre de santé intégré).

L'écoulement des eaux usées gêne la circulation et favorise la multiplication des moustiques. C'est pourquoi nous avons jugé utile de la construction de ces fosses. Les maçons chargés de construire les fosses n'avaient pas compris que ces 4 fosses font parties des 20 fosses programmées. Cela est aussi dû à l'abondance des demandes qui nous parviennent.

Réalisation : 25 fosses septiques

2- Rue pavée

La continuité de la rue pavée entamée est plus qu'une nécessité. C'est pourquoi nous avons jugé utile de le programmer à nouveau avec les autorités administratives, coutumières et les services techniques communaux.

Cette rue permet comme déjà annoncé de joindre la mare de « Tacharrab » à celle de « Tagangoussou » près du khori. Bien qu'il reste 30 mètres pour terminer cette rue, l'écoulement des eaux entre ces 2 mares sera facilité en saison des pluies.

La particularité de cette rue est qu'elle est large de 4 mètres, ainsi les véhicules peuvent pratiquer cette rue sans aucune difficulté.

Réalisation : 50 mètres

3- Sensibilisation

Pour cette phase, c'est l'agent d'hygiène et assainissement qui a proposé les thèmes. Malgré ce changement, nous travaillons en étroite collaboration avec l'assistante sociale du centre de santé.

Cette sensibilisation est essentiellement basée sur l'hygiène du milieu. Voilà le résumé du travail des animatrices qui devaient mener cette action.

a- logement

Il est à noter que la maison constitue un cadre de vie familial. La nature de l'habitat a des répercussions sur la santé car, les maisons de bonne qualité protègent la santé. Par contre celles de mauvaise qualité peuvent être la cause de mauvaise santé. C'est pourquoi nos maisons doivent :

- être salubres (utilisation des dépotoirs individuels comme publique)
- avoir un emplacement adéquat
- être volumineuses
- être aérées
- être constamment tenu propres et non surpeuplées

b- Hygiène familiale et individuelle

- hygiène corporelle et vestimentaire
- toilette quotidienne
- lessive avec une eau courante propre
- toilette et lavage des mains surtout des enfants avant et après le mangé et aussi après les selles.
- La portée des habits propres et dépoussiérés

c- Protection des aliments

Les aliments sont très précieux donc l'hygiène alimentaire doit être respecté à tous les stades. Ils peuvent être contaminés dans divers occasions car, une fois contaminés ils peuvent être la cause des diarrhées ou certaines maladies.

NB : il ne faut jamais laisser les aliments s'abîmer ou laisser certains êtres (insectes, animaux) les manger pour les rendre inutilisables.

Je voulais moi-même évaluer la sensibilisation, mais, j'ai préféré demander ce travail à l'assistante sociale qui non seulement encadre nos animatrices mai aussi reçoit quotidiennement les femmes pour les consultations.

Elle m'a affirmé avec certitude que l'allaitement maternel est suivi par toutes les femmes qui viennent en consultation. Ce constat est fait ces dernières semaines au cours des examens des enfants au CSI.

Concernant les autres points traités par les femmes, ce n'est pas très bien suivi. C'est compréhensible selon l'assistante sociale il faut intensifier la sensibilisation pour parvenir à des thèmes comme lavage des mains au savon.

Le major m'a une fois de plus promis de me faire le suivi des affections recensées au CSI et comment les améliorer.

Je vous signale au passage qu'un médecin a été affecté au CSI d'Ingall comme dans toutes les communes rurales du Niger. 500 médecins ont été recrutés par l'État. La majeure partie de ces médecins n'a pas regagné leurs postes d'affectation.

Raison évoqué par ces médecins : manque de matériels de travail. Les matériels trouvés sur place sont insuffisants pour un médecin. Même les majors qui travaillent dans ces CSI déplorent ce manquement.

Quand est-ce que l'État va équiper ces CSI pour voir nos premiers médecins.

Réalisation : 50 familles sensibilisées

4- Comblement de mare

Tout d'abord, j'ai expliqué aux autorités communales et préfectorales ainsi qu'à l'agent d'hygiène et assainissement l'importance pour nous de ce comblement. J'ai leur dit que cette première étape nous permet de faire une première analyse avant l'étude prévue dans

cette phase. Car l'étude va nous fournir des données techniques qui permettront d'envisager le comblement des mares d'Ingall.

Quelque soit le projet chargé du comblement définitif de ces mares nous seront sollicité pour apporter des éclaircissements complémentaires. J'avais aussi proposé de combler l'une des plus petites mares qui est entourée d'ordures. Après l'avis contraire de mes interlocuteurs qui préfèrent que nous réalisons d'abord les rues pavées avant tout comblement. Cela garantira l'écoulement des eaux des pluies quelque soit la façon de combler.

Nous avons ainsi convenu de combler un prolongement récent de la mare d'Ari In'Agargar dans le quartier administratif. En avril dernier, l'ONG Head Tamat avait financée des journées de salubrité et la coupe de Prosopis. Cet arbre très rependu est nuisible au développement des dattiers selon les jardiniers. La coupe de cet arbre concerne trois mares dont la bordure Est et les prolongements de la mare qui nous intéresse pour cette programmation. Cette action de Head Tamat n'est pas sans conséquences. En effet, après la coupe de ces arbres, les troncs qui restent à moitié enfouis ou visibles rendent la circulation des personnes, des motos, et même des véhicules gênante. Au cour de transport d'ordures par des charrettes asines pour le comblement nous est devenu aussi impossible. Il a fallu que nous déracinons ces troncs et combler des petits trous qui sont sur le passage.

Après cette action préliminaire que nous avons mené, les animatrices chargées de la sensibilisation ont émerveillé le maire et son entourage par une action de salubrité imprévue dans le même endroit. Le maire a été aussi agréablement surpris par le travail abattu avec peu de moyen comparativement aux actions menées par les autres. Il a même affirmé devant tous les travailleurs que c'est la première action qu'une association ou ONG l'a vraiment marqué. Nous avons des photos qui malheureusement ne peuvent pas tout expliquer.

Impressionnant, la foule qui vient chaque matin regarder les charrette transporter les ordures.

Beaucoup des gents ne pensaient pas que nous pouvions avec les moyens financiers et matériels que nous disposons, qu'un tel travail pouvait être abattu.

A noter que ces ordures pour la plupart sont prélevées dans deux de nos dépotoirs les plus remplis et aussi au niveau de la grande mare d'Ingall nommée (Langoussou).

Réalisation : 1 mare comblée

5- Formations

Depuis la première programmation j'avais contacté le secrétaire général de CASIOSA (Collectif des Associations et comités Intervenant dans les Opérations de Salubrité à Agadez). La première fois le secrétaire m'a affirmé que dans un délais cours il m'enverrai le devis pour la formation des femmes afin de confectionner des objets utilitaires avec les déchets plastiques.

Au deuxième contact il m'a affirmé qu'il a perdu les clés du bureau. Tout dernièrement lorsque j'ai insisté face à lui à Agadez, il m'a dévoilé leur secret. Il m'a affirmé que le collectif est dispersé suite à une incompréhension avec le fondateur. Il m'a rassuré que dès le dénouement heureux de cette crise il me tiendra au courant afin de reprogrammer la formation.

D'ici la troisième programmation, si rien n'est fait je vous tiendrais au courant afin de trouver une solution qui consisterai à commencer par ma formation en informatique avec l'agent d'hygiène et assainissement.

Si CASIOSA ne s'est pas réorganisé, je contacterai d'autres organisations féminines qui œuvrent dans la salubrité à Agadez ou organiserai un voyage d'étude pour les femmes.

Je vous proposerai bien sur la démarche avec plus de détails au préalable.

6- Petite adduction d'eau

A noter tout d'abord que l'adduction d'eau que nous avons financé au CSI (centre de santé intégrée) n'a pas eu de problèmes techniques. Seul deux robinets ont des problèmes. C'est tout à fait normal qu'après une telle durée que ces robinets soient remplacés par des nouveaux.

Concernant l'adduction de ce programme, j'avais proposé au comité de salubrité lors de la première réunion de faire cette adduction à la dernière école créée si possible pour deux écoles qui se trouvaient côte à côte.

Si le budget alloué à cet effet suffira, cela sera une très bonne chose. Tout d'abord par ce que l'État s'est complètement désintéressé de ces genres d'action comme l'adduction d'eau, les latrines et les clôtures. Ensuite par ce que non seulement l'eau est potable mais aussi elle est buvable car, débarrassée du fluor qui s'y trouve.

Le chef secteur qui est affecté à Ingall cette année, propose qu'on creuse au moins un puits dans une école de brousse plutôt que de faire cette adduction. Mais tous les acteurs de l'école d'Ingall ne partagent pas son avis avant même que l'eau du robinet ne soit débarrassée du fluor.

Surtout que le moyen dont nous disposons ne peuvent même pas creuser un puits de la brousse à plus forte raison le cimenter.

Quoi qu'il advienne, je vous tiendrais au courant de la dernière décision du comité de salubrité à la prochaine programmation de nos activités.

Je vous informe que la désalinisation de l'eau du robinet d'Ingall, est assurée par l'Allemagne, la SPEN (société de patrimoine des eaux du Niger), la SEEN (société d'exploitation des eaux du Niger).

L'eau potable qui est distribuée dans la ville est de 7m³/h contre 2,8m³/h d'eau salée déversée dans la mare de Ari N' Agargar. Cette eau est très insuffisante, les techniciens m'ont affirmé qu'ils espèrent dans peu de temps avoir un plus grand osmoseur (conteneur qui distribue la bonne eau).

Le château d'eau d'Ingall emploie deux agents et un gardien. J'attends ces derniers jours, l'arrivée d'une équipe des techniciens qui on installée notre pompe à motricité humaine qui était renversée par un kori très violent. L'arrivée de l'équipe est de s'enquérir de l'état de la pompe pour une éventuelle réinstallation car la garantie est d'un an. La pompe a été renversée deux mois seulement après son installation.

Pour cette pompe, il est impossible d'utiliser les puits qui existent déjà à Torguit et à Ebrouk. Plusieurs raisons ont été avancées par les habitants : c'est des points d'eaux communs à leur village et même les passants pour abreuver leurs animaux, c'est des puits privés, c'est des puits foncés par l'État. Bientôt les techniciens de Tahoua viendront constater l'état de la pompe et le pourquoi de son renversement ensuite nous l'installerons.

7- les latrines

Le maire d'Ingall m'avait demandé de construire des latrines pour les douches publiques près du château d'eau. Laurent n'était pas favorable à la construction de ces latrines. Raisons évoquées, les douches actuellement gérées par la mairie sont plus touristiques que utiles à la population. Après des investigations, le maire confond les latrines aux fosses septiques.

Certains conseillers et l'agent d'hygiène et assainissement m'ont tout de suite affiché leur désaccord pour la construction des latrines publiques près de ces douches. Ils ont ainsi

appuyé l'idée de Laurent donc pas question de la construction des latrines voulues par le maire.

Un seul endroit me semble utile pour la construction de deux latrines pour filles et garçons dans une école coranique. Lors d'une visite de nos réalisations antérieures, nous avons croisé plusieurs enfants le long de la 2^{ème} rue pavée faire leur besoin rendant inaccessible cette rue.

J'en avais parlé au comité de salubrité qui était favorable à la réalisation de ces latrines publiques dont le marabout nous a assuré de leur entretien.

Concernant la construction des latrines dans les écoles publiques, je ne suis vraiment pas favorable pour ces raisons :

- certaines écoles ne sont pas encore construites. Les enfants sont dans des classes en paillotes donc l'école peut être construite dans un autre endroit,
- certaines écoles n'ont pas plus de 10 élèves,
- le suivi pour la construction n'est pas garanti pour moi, même si le maire me le promet. Pour la gestion même en ville c'est difficile à plus forte raison en brousse.

Pour pérenniser les latrines déjà construites et si cela est possible je propose :

- reconstruire les latrines des écoles en briques cimentées,
- ou envisager de les réparer.

Concernant les latrines du marché il sera inutile de mener n'importe quelle action. Simplement parce que même les latrines nouvellement construites par la compagnie téléphonie mobile Orange Niger, sont en bon État mais ne sont pas utilisées. Pourtant l'auto-gare d'Ingall est très animée ces années.

Le maire pouvait obliger les gens soit par la sensibilisation ou même en imposant des sanctions prévues par les textes pour tout ceux qui font leur besoin aux alentours.

État des latrines (1=mauvais, 5=bon)	1	2	3	4	5
Médersa 1 ^{er} latrines			X		
Médersa 2 ^{ème} latrines			X		
École Saguid Chibba 1 ^{er} latrines			X		
École Saguid Chibba 2 ^{ème} latrines			X		
École traditionnelle 1 ^{ère} latrines					X
École traditionnelle 2 ^{ème} latrines					X
École traditionnelle 3 ^{ème} latrines				X	
École traditionnelle 4 ^{ème} latrines				X	
École quartier 1 ^{er} latrines		X			
École quartier 2 ^{ème} latrines			X		
Latrines marché 1 ^{ère} latrines	X				
Latrines marché 2 ^{ème} latrines				X	
Latrines mosquée vendredi				X	
Latrines ancienne mosquée		X			
Latrines gendarmerie				X	
Latrines garde nationale					X
Latrines poste administratif		X			
Les 2 latrines d'Orange marché					X
École traditionnelle État					X

Coûts de réhabilitation	réparation	reconstruction
Médersa 1 ^{ère} latrines	150 000	300 000
Medersa 2 ^{ème} latrines	150 000	300 000
École Saguid Chibba 1 ^{ère} latrines	150 000	300 000
École Saguid Chibba 2 ^{ème} latrines	150 000	300 000
École traditionnelle 1 ^{ère} latrines	-	-
École traditionnelle 2 ^{ème} latrines	-	-

École traditionnelle 3 ^{ème} latrines	-	-
École traditionnelle 4 ^{ème} latrines	-	-
École quartier 1 ^{er} bloc	200 000	300 000
École quartier 1 ^{ère} bloc	150 000	300 000

Pour les latrines de l'école traditionnelle qui sont construites par des briques en ciment il est nécessaire si possible de les crépir en ciment.

Il faut vraiment savoir que la majorité des gens chez nous n'accordent que peu d'importance aux ouvrages publics. C'est pourquoi l'entretien est insignifiant sauf dans les établissements scolaires où l'État a recruté des manœuvres. Au vu du rôle des COGES (comités de gestion) dans les écoles, l'on peut imaginer que les ouvrages construits pour le bien des enfants devraient être un acquit à sauvegarder dans l'intérêt des enfants. Malheureusement le constat est tout autre.

Il est constitué depuis deux ans, la FCC (Fédération communale des COGES) qui regroupe les représentants de toute les écoles du département d'Ingall.

8- Pépinière

Cette année il n'est pas sûr que la pépinière soit réalisée. Parce que ni les semences ni les pots ne sont encore disponibles dans la région d'Agadez. Malgré les démarches que j'ai entrepris au niveau de la direction du service de l'environnement d'Agadez depuis le mois de Janvier, aucune réponse favorable n'est parvenue à notre projet. Toujours des promesses.

Pour le nouvel agent de l'environnement d'Ingall, nous sommes complètement en retard. Selon l'agent les arbustes de la pépinière doivent être robustes et prêts à la plantation avant le début des pluies. Ainsi les arbustes vont bénéficier de l'eau pendant toute la saison des pluies. De cette façon ils vont surmonter les difficultés d'arrosage après la saison des pluies.

Mais un de ses supérieurs d'Agadez ne partage pas son avis. Celui-ci m'a affirmé que la pépinière pouvait être mis en place même mi juin.

Ce responsable m'a affirmé qu'ils auront bientôt la dotation en semences et en pots plastiques. Il m'a même proposé la création d'une pépinière commune qui sera entretenu par notre pépiniériste et le leur.

Pour la première fois, ils envisagent de mettre en pépinière des arbres fruitiers. J'attends toujours la concrétisation de cette proposition. Au cas contraire la pépinière sera reportée à l'année prochaine. Il existe des privés qui vendent des semences vers le sud du pays mais, j'ai peur de prendre des semences de mauvaise qualité. Il est vraiment préférable que je traite avec des services reconnus officiellement pour ne pas être déçu.

9- Affections recensées au CSI d'Ingall

Introduction

De nos jours, les maladies sont tellement diversifiées qu'ont peut les étudier séparément. Cependant, les principaux groupes rencontrés dans le centre de santé d'Ingall sont : dermatose, dysenterie, pneumopathie, conjonctivite, stomatite et paludisme.

a- Dermatose ou maladie de la peau

Il existe des affections de la peau qui sont signes uniquement d'une maladie : furoncle, verrues. Par contre d'autres sont signes d'une autre maladie qui se cache derrière comme par exemple : les boutons qui accompagnent la rougeole ou les taches dues à la malnutrition.

Il existe aussi des boutons et des plaies qui sont signes des maladies graves : tuberculose, syphilis et lèpre.

Les maladies de la peau on les compte par centaines de telle sorte qu'on a du mal à les distinguer les unes des autres, c'est pour cela que pour toute maladie de la peau, il faut une consultation appropriée.

Les causes de dermatoses sont dues parfois par un manque d'hygiène générale.

Solutions : bien que de nombreuses maladies de la peau nécessitent un traitement spécial, il existe des soins que l'on peut faire d'une manière générale à savoir : une bonne hygiène et propreté personnelle.

b- Dysenterie

La dysenterie est une diarrhée qui s'accompagne généralement par du mucus, du sang souvent chronique.

Les causes sont multiples à savoir : bactéries, paludisme, fièvre typhoïde, erreur alimentaires, etc.

Solutions

- Faire bouillir l'eau tirée d'une source polluée avant d'être consommée.
- Éviter de préparer et de manger des aliments exposés.
- Toujours bien cuire les aliments et les consommer immédiatement.
- Se laver soigneusement les mains (si possible à l'eau et au savon) après être allé à la selle ou à la fin du travail, avant de donner à manger aux enfants.

c- Pneumopathie

La pneumopathie est une affection des poumons, généralement accompagnée d'une toux. La toux est le symptôme de différentes maladies de poumons ou des bronches.

Parmi les maladies des poumons nous pouvons citer la tuberculose, la bronchite, la pneumonie, l'asthme, le rhume etc....

Les causes de maladies des poumons sont multiple : les bactéries, la poussière, la fumée, le froid etc.

Solutions

- éviter d'être en contact avec un malade qui tousse.
- Se protéger contre le froid, la fumée.
- Éviter de fumer en publique.

d- Conjonctivite

La conjonctivite est une infection des yeux qui fait que ces dernières deviennent tout rouges au réveil, ils sont chassieux, collés par du pus.

Les Causes sont :

- Contact des yeux avec des mains sales.
- Non protection des yeux pendant les travaux.
- Manque d'un régime alimentaire suffisamment riche en vitamine A.
- Contact des yeux avec les mouches.
- Solutions
- Avoir la figure et les mains propres.
- Ne jamais frotter les yeux avec les doigts ni avec un tissu qui a servi à essuyer ou à nettoyer d'autres parties du corps.
- Maintenir les maisons propres et les environs de façon à limiter le nombre de mouches.
- Avoir un régime bien équilibré et riche en vitamine A.

e- Stomatite

C'est l'inflammation des muqueuses buccales. Les Causes sont :

- Mauvaise hygiène buccale
- Prise de certains aliments

Solutions

- Se laver la bouche et les dents après les repas
- Ne pas prendre des aliments sucrés
- Manger et boire des produits qui protègent la santé de la bouche et des dents.

f- Paludisme

Le paludisme est une maladie accompagnée de fièvre. Elle est plus fréquente pendant la saison hivernale. Le paludisme peut-être très dangereux par ses centaines de formes qui peuvent provoquer le coma ou entraîner a mort.

Le paludisme est causé par la piqûre d'un moustique femelle appelé anophèle qui s'est infectée en piquant une personne malade.

Le paludisme est une maladie que l'on pourrait faire disparaître si tout le monde collaborait en prenant les mesures suivantes :

- Éviter les piqûres de moustiques surtout la nuit en se couvrant avec un drap, une toile moustiquaire ou un pagne très fin.
- Collaborer avec les équipes sanitaires qui viennent dans des villages dans le cadre de campagne pour l'éradication du paludisme.
- Se soigner dès le moindre soupçon de paludisme pour éviter que la maladie ne se propage d'avantage.
- Combattre les moustiques et leurs larves en détruisant leurs gîtes larvaires (flaque d'eau, boites, herbes).
- Et surtout en dormant sous une moustiquaire imprégnée.

10- Situation Sécuritaire

Le Nord du Niger était une zone d'insécurité par excellence depuis le déclenchement de la première rébellion. Mais ces dernières années, la sécurité des personnes et de leur bien n'est pas du tout menacée. Comme vous le savez déjà notre voisin le Mali traverse une situation sécuritaire critique. Avec les réfugiés du Mali à l'Ouest du Niger, les regards sont tournés vers Tillabéri zone frontalière avec le Mali. La sécurité est plus menacée dans cette zone que dans le Nord.

Le préfet d'Ingall m'a affirmé qu'il n'est pas du genre des gens qui sont pessimistes. De toutes les façons les mois à venir nous diront un peu plus. Quant à moi, je vous tiendrais au courant de l'évolution de la situation sécuritaire au Niger.

C- Collaboration

1- la mairie

Premier collaborateur, le maire était soucieux du devenir de la commune d'Ingall. J'avais une grande confiance en lui.

Pourtant, dernièrement il a adresser un mail à Laurent dans lequel il voulait faire de moi juste un agent qui travaille sous ses ordres en dépit de la convention signée entre

Chlorophylle et les enfants de l'Air. La réponse de Laurent au maire m'a permis d'avoir la considération et le respect qui me revient au nom de ce projet.

Actuellement la collaboration avec le maire est à saluer durant cette 2^{ème} programmation. L'excellente intervention de Laurent a ainsi fait en sorte que les autorités communales jouent le rôle qui est le leur. Celui de m'épauler, de me conseiller, de suivre quotidiennement les activités avec moi et d'apporter des suggestions au moment opportun.

En ce moment deux agents de la mairie (agent d'hygiène et assainissement et agent voirie) suivent avec moi toutes les activités surtout les travaux de comblement de la première mare.

Ses agents font leur propre rapport au maire qui compare avec les explications que je lui fournis.

C'est pourquoi nous avons cosigné l'État de paiement pour le comblement de la mare programmée.

J'ai demandé au maire désormais de m'inviter à des réunions avec les partenaires de la mairie qui interviendront dans le cadre de l'assainissement.

Je ne me contente plus que la mairie parle de nos activités à d'autres alors que je suis le mieux placé pour apporter d'amples explications. Cela semble être entendu car j'ai été invité à une réunion sur l'environnement.

Comme je l'avais annoncé en introduction, la mairie d'Ingall traverse une crise politique cette année. Crise due au dépôt de motion de défiance par 2/3 des 11 conseillers qui compose le conseil municipal d'Ingall.

Après des interventions de haut niveau comme celle du gouverneur à Ingall et à Agadez et aussi celle du bureau exécutif du PNDS Tarayya, parti du président de la république à Agadez et à Niamey, certains des dépositaires de la motion ont renoncé. Nounou Ahmed Moussa mène encore la lutte avec quelques conseillers qui ne peuvent pas défier le maire. Il est entraîné de payer sa résistance face à ce problème.

D'abord, il a été exclu de son parti avec une femme conseillère. Ensuite comparaître devant le tribunal de première instance d'Agadez. Il est accusé de détournement de 2 millions de Francs CFA, somme qu'il aurait emprunté à la mairie lors de son voyage en France.

Suite donc à l'invitation des côtes d'Armor, Nounou fait parti de la délégation de la mairie d'Ingall pendant le mandat du premier conseil municipal d'Ingall.

Lors de la dernière session du conseil municipal, Ahmed Moussa et Fatima Gendarma ont été exclus de la salle et remplacés automatiquement par leurs suppléants. Acte contraire à la constitution.

Nounou a porté plainte en s'appuyant sur les textes qui stipulent que l'élu ne perd son titre qu'en cas de démission ou de décès. Et même si ces cas sont justifiés, c'est au juge de statuer et autoriser son suppléant à le remplacer.

Ainsi cette affaire prend une tournure dont personne ne sait à quand le dénouement.

2- ONG Hed Tamat

J'ai rencontré Mano Aghali le responsable de l'ONG Hed Tamat ici même à Ingall.

Il était dans la délégation du ministre de l'élevage en tournée dans la région d'Agadez afin d'évaluer le programme d'urgence du président de la république qui se résume par la construction des classes, des cases de santé et la vente des céréales à prix modéré. Aussi de vulgariser l'initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens).

L'objectif pour le président de la république est que les Nigériens se nourrissent des produits agricoles directement récoltés ou transformés sans dépendre de l'extérieur. Il ne s'agit plus de réduire la pauvreté mais de l'éradiquer.

A mon avis il serait difficile que ce rêve soit réalité dans ces quelques années. Parce que actuellement, une quantité énorme d'oignons a été produite cette année au Niger. Impossible d'imaginer que l'oignon va nourrir la population.

Des semences de pomme de terre ont été distribuées dans tout le Niger. Là au moins on peu en consommer même si ce n'est pas quotidiennement. Comme vous le savez j'imagine, le Niger a accusé un déficit alimentaire tant en céréale pour la population qu'en pâturage pour les animaux. Seul une pluviométrie abondante et précoce donnera l'espoir à l'ensemble de la population.

Mano Aghali responsable de l'ONG Hed Tamat m'a relaté son échange par mail avec Laurent sur leur intervention sur la salubrité à Ingall. En effet cette ONG avait entrepris quelques actions de salubrité à Ingall. Ils ont organisé avec la mairie des journées de salubrité et la coupe des Prosopis (arbres très rependus chez nous et nuisible aux dattiers si l'on croit les jardiniers d'Ingall). Laurent avait demandé par mail au responsable de cette ONG de collaborer avec l'agent de chlorophylle à Ingall. Ainsi nos actions seront complémentaires et très bénéfiques à la population. Pour soutenir l'argumentation de Laurent je lui ai illustré l'exemple de déracinement de quelques arbres qu'ils ont coupé et qui gênent les charrettes pour le comblement. C'est pour que le responsable de Hed Tamat comprenne la nécessité de coordonner nos actions.

Ainsi Mano m'a donné son contact et m'a demandé de garder le contact par mail et par téléphone afin d'une collaboration future. Les actions passées ne sont que des actions temporaires m'a également dit Mano comme déjà annoncé à Laurent.

3- Agence Inter Média

Comme je l'avais annoncé plus haut j'avais participé à une rencontre sur l'environnement dont le thème est : les défis environnementaux et sociaux liés à l'exploitation de l'uranium. La rencontre a regroupé les représentants de la mairie, la société civile, les responsables des services techniques comme la santé.

L'objectif pour l'agence inter média est de tourner un film qui va attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur tout ce qui se passe avec les chinois à Azelik. Sachez que Azelik est un village situé à 90 kilomètres au Nord d'Ingall. C'est dans ce village que la SOMINA (Société Minière d'Azelik) exploite l'uranium avec les chinois. J'ai été sollicité en tant que membre d'une association de défense de l'environnement. J'ai informé l'assistance au cours de la rencontre que malgré le rôle de chlorophylle que je représente ici, je n'ai jamais pris contact avec la population d'Azelik au nom de notre association.

Toutefois, en septembre 2011, j'ai séjourné à Azelik dans le cadre d'une mission du comité de protection de l'enfant. La majeure partie du débat était axée sur la défense de l'environnement. Bien que ce n'était pas l'objectif de notre mission. Mais la coordinatrice qui est notre chef de mission a laissé la population s'exprimer librement.

Les participants ont évoqué le problème de la radiation même si à travers leurs propos ils ne maîtrisent pas la question. Ils ont aussi parlé de la pollution de l'eau et du pâturage. La population nous a aussi dit que les chinois ne sont pas sociaux sur tous les plans. Sur le plan de l'éducation la population a déploré que Azelik n'a pas encore une école malgré des multiples appels de la population en vers la SOMINA. A noter que l'école est créée cette année par l'État. Nous attendons de voir si la société va soutenir l'établissement.

Sur le plan sanitaire, l'accès au soin n'est pas équitable. Les chinois ont plus droit aux meilleurs produits que les Nigériens. Même pour l'ambulance, l'utilisation est gratuite pour les chinois mais payante pour les Nigériens. Un ancien cadre de la société nous a affirmé avec insistance que parfois les infirmiers chinois donnent des médicaments périmés au non Chinois.

Malgré des missions de haut niveau comme celui du ministre des mines, les Nigériens continuent à être traités comme des animaux. Ils non aucunes considérations même s'ils sont victimes d'un accident de travail.

Un infirmier natif d'Ingall m'a affirmé qu'un jour un travailleur Nigérien blessé le matin n'a pu être évacué qu'à la descente du travail vers 18 heures. Il était allongé toute la journée gémissant sans soin.

4- La préfecture

Quelques jours après sa nomination, j'ai eu à rencontrer le tout nouveau et premier préfet d'Ingall. Avec le capitaine de la gendarmerie Yaganami, nous avons échangé sur la vie d'Ingall. Ensuite je lui ai présenté nos activités ainsi que les enfants de l'Air et tout ce qui interviennent dans cette phase du projet. Il m'a doré et déjà manifesté son approbation au projet. Il m'a affirmé avoir déjà vu certaines de nos réalisations notamment les fosses et les rues pavées qu'il a fortement apprécié.

Étant le représentant de l'État, le préfet m'a affirmé qu'il attend de moi des comptes rendus pour chaque étape afin de pouvoir rendre compte à ses supérieurs de nos activités. A trois reprises le préfet réitère son souhait de voir notre collaboration fructueuse dans l'intérêt des bénéficiaires et aussi du projet. C'est une habitude pour moi de rendre compte de nos activités à tous les responsables administratifs et coutumiers d'Ingall. Je ne peux faillir à mon habitude qui reconforte notre projet dans la commune.

Tout de même le préfet a des doutes sur le comblement des petites mares que nous envisageons. Je l'ai rassuré que Laurent connaît parfaitement Ingall autant que moi pour avoir y séjourné pendant deux ans. Nous faisons beaucoup attention afin de prévenir tous les désagréments qui peuvent survenir.

Le préfet s'inquiète pour avoir géré deux fois l'inondation provoquée par le kori d'Ingall. Il a servi pendant quelques années à la cellule de coordination de renseignements à Agadez.

5- Relation entre le préfet et le maire

La relation entre ces deux responsables n'est pas au beau fixe. En effet lors de la dernière session extraordinaire du conseil municipal d'Ingall, la situation s'est dégradée suite à l'expulsion des conseillers Founou et Fatima par des gendarmes sous les ordres du maire. Le préfet a demandé au maire de reporter la session de trois jours afin de trouver un terrain d'entente ce que refuse le maire. Le conseil s'est ouvert en l'absence du préfet qui selon la loi doit contrôler la légalité et même signer les délibérations qui en découlent. Récemment, le préfet a empêché à un commerçant de construire un terrain octroyé par le maire. Parcelle qui servira d'une station de carburant. Le préfet a agi suite à une plainte d'un voisin de cette nouvelle parcelle qui voulait lui aussi avoir cette place.

Certainement les textes seront sollicités pour départager les deux responsables. Quelque soit le résultat pour cette affaire, la collaboration entre eux sera très fragile, car le préfet est entouré de certains conseillers municipaux qui ne s'entendent pas avec le maire. Le problème est déjà remonté au plus haut niveau de l'État.

5- FCC (Fédération Communale des COGES)

COGES (Comité des Gestions des Établissements Scolaires)

Pour la première fois j'ai été invité à une assemblée générale de la FCC. La troisième du genre.

Était présent à cette AG, le préfet, le vice maire, le représentant du chef de secteur pédagogique, le représentant de Chlorophylle, les représentants de toutes les écoles du département les chefs de groupements, et le chef du village d'Ingall.

Après les mots de bienvenue du président de la FCC, c'est au tour du chef de secteur pédagogique par intérim qui a pris la parole pour remercier le bureau qui selon lui en deux ans a fait un travail remarquable.

Puis, c'est au tour du vice maire de la commune qui dans son allocution a affirmé que malgré les difficultés géométriques, toutes les écoles sont représentées. Il a annoncé que la mairie a décidé dans son dernier conseil de débloquer 5 millions de francs CFA pour la réhabilitation des cases, la réparation des tables bancs et l'achat des nouvelles tables pour les élèves.

Le préfet a déploré l'État de certaines infrastructures scolaires et a cité l'exemple d'une classe qui s'est effondrée dans la région de Tillabéri vers la capitale faisant 3 morts et de nombreux blessés.

C'est pourquoi le préfet a demandé aux directeurs d'écoles qui ne l'ont pas encore fait, de lui faire la situation des infrastructures scolaires de leurs établissements dans l'intérêt des enfants.

Enfin, j'ai été autorisé à prendre la parole au nom de Chlorophylle. J'ai informé l'assistance qui était très étonnée des réalisations que nous avons menées au cours de la 1^{ère} et la deuxième phase de notre projet avec nos partenaires comme l'ambassade du Canada et les Enfants de l'Air.

Beaucoup d'entre eux viennent de découvrir Chlorophylle et ses bailleurs. J'ai évoqué l'état de dégradation des premières latrines. Qui n'ont jamais été entretenues malgré les promesses tenues devant Laurent et aussi devant les représentants de l'ambassade du Canada à l'époque.

Je les ai aussi informés de notre volonté à faire des adductions d'eau dans les écoles conformément à notre enveloppe.

Après le préfet, j'ai demandé de transmettre leurs doléances qui voulaient que nous orientions le budget pour la construction des nouvelles latrines à la réhabilitation des classes. Je lui ai indiqué qu'à mon niveau il est impossible de prendre un tel engagement. Mais j'en parlerai à mes supérieurs qui répondront à cette requête.

D- Conclusion

Je dois contacter de temps en temps les ONG et associations qui œuvrent dans la même direction que nous. J'encourage Laurent à continuer à me mettre en contact avec d'autres organisations qui souhaitent intervenir dans la salubrité à Ingall au cas où il est informé avant moi. Je ferai de mon mieux pour l'informer dès que j'ai des informations intéressantes.

Comme je vous l'avais déjà annoncé, Ingall est devenu chef lieu de département. Plusieurs services de l'État devaient avoir leur direction ici à Ingall, notamment : un palais de justice, un commissariat de police, de l'élevage, du plan, de l'agriculture, de l'environnement, de la santé.

Des ONG et associations seront créées dans notre nouveau département c'est pourquoi il faudrait que je multiplie des contacts pour faire connaître dorénavant nos activités sur l'échiquier régional.

Pour une première étape je me rendrai à Agadez rencontrer le responsable régional chargé des ONG et associations. C'est une obligation pour chaque structure intervenant dans la région de se faire inscrire et prendre un récépissé au niveau de la direction. Cela permettra d'harmoniser les actions sur le terrain. Nous sommes déjà inscrits au niveau du service du plan et du développement communautaire d'Ingall.

La pérennisation de nos actions ne sera effective qu'avec une sincère collaboration des autorités surtout de la mairie. Ayant travaillé avec tous les maires de la commune dans le cadre de ce même projet, j'estime qu'il reste encore beaucoup à faire. Malgré toutes les formations dispensées aux différents maires et certains conseillers. Bien que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui reviennent, les membres du conseil doivent avoir au moins une idée de leur tâche.

Si non tous les projets qui interviennent à Ingall, doivent prévoir la sensibilisation de ces conseillers pour leur apprendre leur rôle s'ils ne le savaient pas.

Selon mes analyses, l'arrivée du préfet changera leur mentalité en ce sens que désormais le maire se dira qu'il n'est pas seul maître à bord pour la commune. Il ne fera pas ce que bon lui semble. En ce qui me concerne je ferai entendre dans la légalité les objectifs de notre projet dans la transparence et en toute sérénité.

Connaissant un peu le fonctionnement du conseil pour avoir siégé au conseil municipal d'Ingall durant la toute dernière transition militaire au nom de la société civile, certains conseillers apprennent leur tâche au cour de leur mandat.

Certains en venant au conseil pensent plus à la rémunération qu'au travail. C'est ce qui fait un désintéressement de leur part laissant la voie libre au maire. D'autres sont victimes de l'analphabétisme.

Le texte appliqué au député cette année exige que au moins 75% des députés soient lettrés. Ce texte aurait pu être appliqué au conseil municipal et régional pour le bon fonctionnement de nos mairies.